

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2016-068

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 septembre 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 septembre 2016.

VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : 2^{ème} Partie – P4.1 : *Tarifification du SUAPS*

Exposé de la décision :

Historique : Tarifs du SUAPS qui sont les mêmes quel que soit l'activité or il y a des activités qui sont très onéreuses pour l'université d'où une augmentation de cotisation pour les activités : Tennis et plongée sous-marine. Le tarif passerait de 60 à 100€ pour les étudiants non boursiers et les personnels et de 40€ à 70€ pour les boursiers.

Etudiants	60€
Boursiers	40€
Activités spécifiques(plongée et tennis)	Etudiants 100€ Boursiers 70€
Alumni	100€
Personnels Descartes	60€
Etudiants et personnels des universités parisiennes	100€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 31 Abstentions : 0 Votes exprimés : 31 Contre : 0 Pour : 31</p>
--

Fait à Paris, le 30 septembre 2016

Le Président

Frédéric DARDEL



Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :
Transmis au Recteur le :

10 OCT. 2016

10 OCT. 2016